

FICHE OUTIL POUR LA REDACTION DU RAPPORT

Informations concernant le signalant :

- *Nom, Prénom, fonction;*
- *Coordonnées professionnelles (adresse et téléphone)*
- *Date du signalement*
- *Signature*

Informations administratives concernant l'enfant et sa famille :

- **L'enfant** Nom, prénom,
Date de naissance,
Ecole et classe fréquentées (*adresse*).
- **La famille** Nom, prénom et adresse du père et de la mère
(*ou du représentant légal si celui-ci est différent*)
- **La fratrie** Nom, prénoms, dates de naissance et adresse(s),
Classes et écoles fréquentées par les frères et sœurs
(*lorsque ces renseignements sont connus*)

Exposé des faits :

⇒ Décrire les faits de façon objective, sans porter de jugement, sans interpréter :

- *Les faits relatés par l'enfant, avec ses mots, son langage « entre guillemets »,*
- *Les faits constatés à l'école et par qui,*
- *Les faits relatés par d'autres personnes et par qui.*
- *Préciser le moment où l'on s'en est aperçu, quand l'enfant en a parlé, quand c'est arrivé à l'enfant, si s'est arrivé une fois, plusieurs fois...*

⇒ Donner les éléments permettant au destinataire de comprendre le contexte, de percevoir l'évolution de la situation concernant :

- *Le comportement relationnel de l'enfant dans le cadre scolaire,*
- *La fréquentation scolaire,*
- *Les relations entre l'école et la famille,*
- *Le degré d'urgence : faut-il intervenir le jour même ? Dans les jours qui suivent ? Lors d'une occasion particulière (vacances...).*

Coordonnées des personnes ou services déjà contactés :

- Les services sociaux de secteur et scolaires, les éducateurs,
- Le médecin scolaire ou de PMI,
- Les membres du RASED,
- La famille, **sauf en cas de sévices sexuels** (est-elle demandeuse d'aide ?),
- Autres (à préciser).

Pièces à joindre :

- Les dessins, les écrits de l'enfant.

Certificat médical en cas de maltraitance physique :

En cas de traces suspectes évoquant une maltraitance physique, vous devez immédiatement appeler le médecin scolaire ou de PMI. Celui-ci constatera les lésions et établira un certificat médical qu'il adressera directement au médecin responsable de son service.